

■ **Digi-Ambulance SA en liquidation**, à Lignières, CH-645-1008485-2 (FOSC du 02.06.2005, p. 9). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée et le juge ayant clôturé la faillite, la société est radiée conformément à l'article 66 al. 2 ORC.  
Journal no 2059 du 14.07.2005  
(02942546 / CH-645.1.008.485-2)